



« *Nous ne ferons pas d'évaluations d'école au 1^{er} trimestre. On verra plus tard.* »

C'est la réponse que le ministre M. Ndiaye a donnée à la FNEC FP-FO qui l'interrogeait sur la question des évaluations d'école lors d'une audience lundi 5 septembre.

La délégation a rappelé que celles-ci étaient rejetées par les personnels à travers de nombreuses motions et prises de position dans les départements. Elle a rappelé sa position d'abandon de ce dispositif, revendication formulée en commun nationalement par le SNUDI-FO, le SNUipp-FSU, la CGT Educ'action, SUD Education et le SNALC et par de multiples intersyndicales départementales.

Encore, le 1^{er} septembre, les organisations syndicales de Gironde SNUDI-FO, SNUipp-FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT, CGT Educ'action demandaient à être reçues par l'IA-DASEN pour que les 23 écoles du département ayant refusé de mettre en place une évaluation d'école obtiennent gain de cause

La délégation de la FNEC FP-FO a expliqué au ministre que les collègues n'acceptaient ni l'auto-évaluation (menée par les enseignants, les parents, les élèves, les élus...) et l'évaluation externe, véritable audit conduit par des personnalités extérieures. Elle a exigé qu'à minima, une consigne soit donnée aux IA-DASEN pour que les écoles non volontaires ne soient pas contraintes de mettre en œuvre ce dispositif.

Le ministre s'est dit surpris que des enseignants soient évalués par des élèves et des parents, ce qu'a confirmé le SNUDI-FO. Selon lui, ce n'est pas le cadre prévu par ces évaluations... Le dossier édité par le Conseil d'évaluation de l'Ecole stipule pourtant que « *les usagers* » et les « *partenaires* » participent à l'auto-évaluation de l'école !

Quoi qu'il en soit, répondant aux sollicitations de la FNEC FP-FO, le ministre a donc été amené à indiquer « *Nous ne ferons pas d'évaluations d'école au 1^{er} trimestre. On verra plus tard.* »

Pour le SNUDI-FO, cette suspension annoncée est un point d'appui, conséquence de la mobilisation qui se développe et s'amplifie depuis des mois dans les écoles, qui témoigne de la volonté des personnels à défendre leur statut, à refuser l'instauration de méthodes managériales dans l'Education nationale et la mise en concurrence entre les écoles.

Plus que jamais, la question de l'abandon définitif des évaluations d'école est à l'ordre du jour.

Le SNUDI-FO invite les personnels à refuser collectivement de mettre en place ces évaluations d'école, qui ne figurent pas dans nos obligations de service.

Le SNUDI-FO invite les syndicats départementaux à prendre toutes les initiatives, dans l'unité syndicale à chaque fois que c'est possible, pour exiger l'arrêt définitif et immédiat de ces évaluations d'école.

Nationalement, le SNUDI-FO propose une nouvelle fois aux organisations syndicales SNUipp-FSU, CGT Educ'action, SUD Education et SNALC, avec qui il revendique l'abandon des évaluations d'école, de demander audience en commun au ministre.

Montreuil, le 6 septembre 2022